

CERTIFICAT

D'ASSISTANT DE SECURITE SST

conformément aux exigences de l'ordonnance sur la qualification des spécialistes de la sécurité au travail (RS 822.116) et à la reconnaissance, du 1^{er} septembre 2017, des cours de formation complémentaire (art. 9) du département fédéral de l'intérieur, division Surveillance de l'assurance.

M. Lionel CARRUPT

a suivi entre le 22 mars 2022 et le 29 avril 2022 la formation d'A SST dispensée sur 8 jours.

A l'issue de la formation, il a réussi l'examen du 29 avril 2022.

ORGANISATION DE LA FORMATION:

BTEE SA

Environnement | Sécurité | Aéroportuaire | Développement territorial

Entre Ciel et Terre 1

CH - 1933 Sembrancher
info@bteesa.com
www.bteesa.com

Sembrancher, le 29 avril 2022

Stéphane Pillet, Directeur général BTEE SA

Directeur pédagogique de la formation











